

INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME DES AVOCATS EUROPÉENS

- ISTITUTO DEI DIRITTI DELL'UOMO DEGLI AVVOCATI EUROPEI - INSTITUT FÜR MENSCHENRECHTE DER EUROPÄISCHEN ANWÄLTE - INSTITUDO DE DERECHOS HUMANOS DE ABOGADOS EUROPEOS - INSTITUT LIDSKÝCH PRAV EVROPSKÝCH ADVOKATU - INSTYTUT ADWOKATÓW EUROPEJSKICH NA RZECZ PRAW CZŁOWIEKA - INSTITUT FOR MENNESKERETTIGHEDER AF EROPEAEISKE ADVOKATER - INSTITUTO DE DIREITOS HUMANOS DOS ADVOGADOS EUROPEUS – EUROPEAN BAR HUMAN RIGHTS INSTITUTE



Observatoire sans frontières des violations des droits de la défense et des droits de l'homme des avocats dans le monde

Cette année encore l'IDHAE est intervenu pour la sauvegarde des droits des avocats dans le monde

Le journal de l'année

2006



BORDEAUX – 13 octobre 2006 – ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE : Remise du XIème Prix International des droits de l'homme Ludovic Trarieux 2006 à l'épouse de Parvez Imroz, Ruckhsana par M. Dean SPIELEMANN, Juge à la Cour européenne des droits de l'Homme de Strasbourg.

CUBA, IRAN, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, au centre des préoccupations de l'IDHAE pour 2006

Cette année, l'IDHAE est intervenu pour :

BRÉSIL - janvier 2006 : Maria Aparecida Denadai, avocate travaillant dans l'État de l'Espírito Santo, menacée de mort.

Maria Aparecida Denadai reçoit des menaces de mort persistantes et subit des actes d'intimidation liées à l'enquête sur l'assassinat en 2002 de son frère, l'avocat Marcelo Denadai qui était sur le point de révéler les preuves de la corruption de certaines personnalités politiques quand il a été assassiné. Depuis, cinq autres témoins dans cette affaire, ont aussi été tués.

Pour une raison inconnue le 24 février, la police fédérale a retiré la protection qui lui avait été accordée. Elle a été rétablie en juin 2006, à la suite de ses réclamations persistantes.

Source : AMR 19/014/2006

Action complémentaire sur l'AU 18/06 (AMR 19/004/2006 du 20 janvier 2006)

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE - 3 janvier 2006 : Menaces et intimidations contre Me Nicolas Tiangaye et Me Nganatouwa Goungaye-Wanfiyo.



Le domicile de Me Nicolas Tiangaye, ancien président de la LCDH, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Centrafrique, nombreuses positions de Me Tiangaye en faveur de l'état de droit, des droits de l'Homme et de la démocratie, a été mis à sac et pillé.



Par ailleurs, le 3 janvier 2006, un militaire connu a déclaré vouloir « régler son compte » à Me Nganatouwa Goungaye-Wanfiyo, avocat et président de la LCDH. En raison de ces menaces, Me Goungaye est momentanément entré en clandestinité.

Source : L'Observatoire : CAF 001 / 0106 / OBS 008

CHINE - 17 janvier 2006 : L'avocat Gao Zhisheng victime d'une tentative manifeste d'assassinat ordonnée, selon lui, par les autorités.



Après avoir vu son bureau fermé par le Bureau de la justice de Pékin pour une durée d'un an, en novembre 2005, Gao Zhisheng, spécialisé dans la défense des droits humains, a été victime d'une tentative manifeste d'assassinat, alors que Gao Zhisheng circulait dans les rues de Pékin, ordonnée, selon lui, par les autorités. Ces derniers mois, des policiers l'auraient menacé, lui et sa famille. (Voir *infra* p. 8).

Source : AI AU 14/06 ASA 17/001/2006

ZIMBABWE - 21 janvier 2006 : Arnold Tsunga, président de ZimRights et directeur de Zimbabwe Lawyers for Human Rights, arrêté et menacé



Arnold Tsunga président de la Zimbabwe Human Rights Association (ZimRights), directeur de Zimbabwe Lawyers for Human Rights et administrateur de la station de radio *Voice of the People* (VOP), a été averti que les services de renseignements de l'armée du Zimbabwe avaient reçu l'ordre de le tuer. Des policiers de la division de maintien de l'ordre sont venus l'arrêter à sa résidence secondaire, à Harare, la capitale. Ne le trouvant pas chez lui, ils ont arrêté un gardien d'immeuble et un chauffeur travaillant pour la ZHLR et les ont accusés d'entraver leur enquête lorsqu'ils ont déclaré qu'ils ignoraient où se trouvait Arnold Tsunga. Les policiers ont fouillé la maison et emporté une photographie de l'avocat sans donner la moindre explication.

Source : AI AFR 46/001/2006AU 21/06

PAKISTAN - 26 janvier 2006 : Parvez Aslam Choudhry menacé de mort en raison de sa défense d'un chrétien, accusé de blasphème à l'égard du Prophète Mahomet



Parvez Aslam Choudhry, est l'avocat de Younis Masih, chrétien, inculpé de blasphème qui encourt la peine capitale. Il est président de *Legal Aid for Destitute and Settlement (LADS)*, une organisation non gouvernementale (ONG) qui fournit une assistance juridique aux détenus issus de milieux défavorisés et œuvre contre les lois discriminatoires au Pakistan, en particulier les textes relatifs au blasphème. Depuis l'ouverture du procès de Younis Masih, il a été menacé en dehors du tribunal et a également reçu des menaces de mort anonymes par téléphone. On lui aurait déclaré que s'il continuait de défendre Younis Masih, sa vie serait en danger. En 2003, il avait été agressé alors qu'il travaillait sur une affaire de blasphème.

Source : AI ASA 33/003/2006 AU 28/06

MEXIQUE - 26 janvier 2006 : Dante Almaraz, avocat spécialisé dans la défense des droits humains, abattu dans le centre de Ciudad Juárez, dans l'État de Chihuahua



Sergio Dante Almaraz, avocat spécialisé dans la défense des droits humains, a été abattu dans le centre de Ciudad Juárez, dans l'État de Chihuahua, à quelques centaines de mètres de son bureau, par des hommes dont on ignore l'identité. Dix balles qui n'ont laissé aucune chance au " Don Quichotte de Ciudad Juárez ". Il avait travaillé sur plusieurs affaires relatives à la série d'attaques dont ont été victimes des femmes de cette ville.

Menacé de mort depuis longtemps, il n'hésitait pas à interpeller publiquement politiques et policiers. Aucun témoin n'a pu ou voulu identifier les assassins.

Source : AI AMR 41/007/2006 AU 20/06

CHINE - 8 février 2006 : Yang Maodong (alias Guo Feixiong), arrêté par la police le 8 février, puis relâché le 9 février et maintenu en résidence surveillée.



Yang Maodong, plus connu sous le nom de **Guo Feixiong**, conseiller juridique au sein du cabinet d'avocats Shengzhi, à Pékin, est le défenseur des villageois de Taishi (Guangdong) qui ont lutté pour la fermeture d'une usine polluante installée sur leurs terres, a été arrêté par la police le 8 février dans la capitale chinoise, quelques jours à peine après avoir été appréhendé puis libéré à Canton (Guangzhou), dans la province du Guangdong.

Yang Maodong est sorti le 9 février du commissariat de Fuyou, à Pékin, où il était détenu, et a été remis à des policiers de Guangzhou (Canton), sa ville de résidence.

Source : AI ASA 17/008/2006 UA 32/06

ZIMBABWE - 14 février 2006 : Tafadzwa Mugabe avocat de ZLHR (Zimbabwe Lawyers for Human Rights) arbitrairement arrêté

Tafadzwa Mugabe, avocat de l'unité de réaction rapide de ZLHR, a été harcelé, insulté puis détenu pendant quelques heures avec ses clientes membres de WOZA à Harare, arrêtées alors qu'elles participaient à un rassemblement annuel contre les inégalités économiques et sociales subies par les femmes au Zimbabwe, avant d'être libéré sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui.

Source : L'OBSERVATOIRE ZWE 002 / 0206 / OBS 015

ÉTHIOPIE - 19 février 2006 : Berhane Mogese, l'avocat des dirigeants de la CUD, arrêté à son tour à son domicile par les forces de sécurité.

Berhane Mogese, l'un des avocats de la formation de l'opposition du Parti de la coalition pour l'unité et la démocratie (CUDP), a été arrêté par la police éthiopienne chez lui à 4 heures du matin. Il a comparu devant un tribunal le 21 février et a été maintenu en détention provisoire pour 14 jours supplémentaires pour les besoins de l'enquête. Il est accusé de participer à des activités terroristes". Berhane Mogese, est l'avocat d'un dirigeant du CUDP, qui figure parmi les accusés – dont 29 dirigeants du principal parti d'opposition éthiopien et une vingtaine de journalistes - convoqués le 22 mars devant le juge de la Haute Cour pour complot

Source : ICJ press release
March 27, 2006

CUBA - 21 février 2006 : Harcèlement continu de Juan Carlos González Leiva, avocat aveugle et président de la Fondation Cubaine pour les Droits Humains.



Des actes de harcèlement à l'encontre de **Juan Carlos González Leiva**, président de la Fondation cubaine des droits de l'Homme (Fundación Cubana de los Derechos Humanos), condamné en 2004 à une peine d'assignation à résidence dans la province de Ciego de Ávila, se sont accrus. Des partisans du gouvernement rôdent par ailleurs en permanence autour de sa maison et se livrent à des « actes de répudiation », des rassemblements de sympathisants du régime organisés devant le domicile des dissidents et des militants, actes qui peuvent s'apparenter à une torture psychologique. En janvier 2006, ils se sont installés devant chez lui, scandant des slogans en faveur du régime et diffusant de la musique à très haut volume l'empêchant ainsi de dormir. Ils l'ont empêché de sortir pendant cinq jours. Pendant tout le temps qu'a duré la manifestation, l'eau, le téléphone et l'électricité auraient été coupés et les membres de la famille n'auraient pas pu pénétrer dans la maison.

Le 2 novembre 2006, une manifestation semblable a été organisée.

Source : AMR 25/002/2006
AU 298/06

MEXIQUE - 23 février 2006 : Acte d'intimidation contre Erica Serrano Farías, avocate des organisations écologistes.

Une grenade à main a été déposée devant un restaurant tenu par la famille d'**Erica Serrano Farías**.

Erica Serrano Farías représente le *Red de Organizaciones Ambientalistas de Zihuatanejo* (ROGAZ, Réseau d'organisations écologistes de Zihuatanejo), qui fait campagne contre la construction de la *Marina Puerto Mío*, un complexe touristique, dans la baie de Zihuatanejo (État de Guerrero, dans le sud du pays).

Source : AMR 41/029/2006 AU 48/06

TUNISIE - 6 mars 2006 : Me Mohamed Abbou en grève de la faim pour protester contre ses conditions de détention qui se sont aggravées



Incarcéré depuis le 1er mars 2005 pour avoir publié une tribune sur Internet en août 2004, dans laquelle il dénonçait les conditions de détention en Tunisie, **Mohamed Abbou**, ancien dirigeant de l'Association des jeunes avocats (AJA), membre du Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT) et de l'Association internationale pour le soutien des prisonniers politiques (AISSP) a entamé une grève de la faim depuis le 11 mars 2006 pour protester contre ses conditions de détention qui se sont aggravées depuis le 2 mars 2006, date à laquelle de nombreuses personnes se sont rassemblées devant la prison de Kef, malgré l'interdiction de la police et la garde nationale. Mohammed Abbou, a accepté d'arrêter sa grève de la faim, au 35ème jour, à la suite de sa visite précédente (jeudi 13 avril) durant laquelle elle lui avait transmis les demandes pressantes de ses confrères.

Source : L'OBSERVATOIRE 30 mars 2006

GAMBIE - 27 mars 2006 : Antouman A. B. Gaye, avocat, appréhendé par les forces de sécurité.

Antouman A. B. Gaye, avocat, a été appréhendé par les forces de sécurité le 27 mars à la Haute Cour de Banjul Au moins 28 personnes ont été arrêtées à la suite d'une tentative de coup d'État qui aurait eu lieu le 21 mars.

Le lendemain, tard dans la soirée, des membres des forces de sécurité se sont rendus au domicile de Musa Seydikam, rédacteur en chef du journal *The Independent*, et ont procédé à son arrestation sans lui donner la moindre explication. Il a été libéré le 3 avril 2006.

Source : AFR 27/001/2006 AU 69/06

GAMBIE - 6 avril 2006 : L'avocate Mariam Denton a été appréhendée à Banjul, à la suite de la tentative de coup d'État qui aurait eu lieu le 21 mars.

L'avocate **Mariam Jack Denton**, avocate gambienne et militante des Droits de l'Homme, a été appréhendée dans la matinée du 6 avril et conduite au siège de la National Intelligence Agency (NIA, Agence nationale de renseignements) à Banjul, la capitale, afin d'y être interrogée au sujet de la tentative de putsch.

Mariam Denton a été libérée sans inculpation le 25 juillet par la Haute Cour de Justice, après une semaine de batailles de procédure. Mais elle a été immédiatement interpellée à nouveau par la police à Banjul, le procureur général qui s'opposait à la libération cherchant à la faire inculper de non-dénonciation de trahison, sans y parvenir. Un de ses clients lui aurait communiqué des informations sur la tentative de coup d'État qu'elle aurait refusé de divulguer.

Source : AI AFR 27/007/2006
Action complémentaire sur l'AU 69/06

LIBAN - 17 avril 2006 : Muhamad Mugraby, acquitté par le Tribunal militaire de Beyrouth



Muhamad Mugraby, défenseur

des droits de l'homme au Liban, avocat au Barreau de Beyrouth reconnu pour son engagement contre le rôle répressif de la Syrie au Liban, a finalement comparu devant le tribunal militaire à Beyrouth le 17 avril, qui a prononcé un non-lieu sur toutes les charges.

Les autorités libanaises accusaient Mugraby de diffamation à l'encontre de l'institution militaire libanaise et de ses membres pour avoir critiqué la justice militaire lors d'une réunion de la délégation Machrek du Parlement européen, à Bruxelles. Il avait qualifié d'inadéquates la formation des juges et avait critiqué le fait que ceux-ci ne traitaient pas les allégations de torture des accusés en détention pour leur extraire des « aveux ».

Source : L'OBSERVATOIRE LBN 001 / 0005 / OBS 033.3

MEXIQUE - 19 avril 2006 : Menaces de mort contre Israel Ochoa Lara.

Israel Ochoa Lara, responsable du Cabinet juridique populaire (Asesoría Jurídica Popular), a fait l'objet d'une surveillance constante de la part de membres du groupe de police anti-séquestrations du bureau du procureur général. Cette surveillance aurait eu pour but de connaître ses habitudes, dans le cadre d'un complot visant à l'assassiner. Peu avant ces faits, Israel Ochoa Lara avait déposé plainte auprès du bureau du procureur général de l'Etat d'Oaxaca, en lien à des menaces de mort qu'il avait reçues lors de plusieurs procès où il exerçait comme avocat. Dans sa plainte, il a déclaré que l'auteur des menaces était accompagné de membres du bureau du procureur général de l'Etat.

Source : L'OBSERVATOIRE MEX 006 / 0406 / OBS 054

ETHIOPIE – 2 mai 2006 : Début du procès de Birtukan Mideksa, pour trahison.



Arrêtée le 1^{er} novembre 2005 à la suite de manifestations contre les résultats controversés des élections législatives. Birtukan Mideksa, avocate et ancienne magistrate, vice-présidente de la CUD comparait à partir de ce jour pour un procès de plusieurs mois devant la Haute cour d'Addis-Abeba de diverses infractions pénales, dont la plupart sont passibles de la peine capitale. Depuis plusieurs mois les détenus n'ont qu'un accès restreint à leurs familles, à leurs représentants juridiques et aux soins médicaux. Par ailleurs, ils sont privés de tout moyen d'écriture et leurs lectures sont très contrôlées.

Source : AI AFR 25/017/2005 AU 284/05

TUNISIE - 11 mai 2006 : Me Ayachi Hammami, Me Abderraouf Ayadi, et Me Abderrazak Kilani agressés par des agents de la police politique à Tunis.

Me **Ayachi Hammami**, secrétaire général de la section de Tunis de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme (LTDH), Me **Abderraouf Ayadi**, ancien membre du Conseil de l'Ordre et ancien secrétaire général du CNLT, et Me **Abderrazak Kilani**, membre du Conseil de l'Ordre et membre du Centre tunisien pour l'indépendance de la justice (CTIJ), ont été agressés par la police, devant la Maison du Barreau, face au Palais de Justice à Tunis. **Me Ayadi, Me Hammami et Kilani** ont été blessés et leurs vêtements déchirés sous les coups.

Les membres du Conseil de l'Ordre des avocats ont été visés depuis le 9 mai 2006 : le 23 mai 2006, un rassemblement d'avocats a été violemment dispersé et blessés par la police près du Palais de justice de Tunis, dont **Me Saïda Garrach, Me Abderrazak Kilani, Me Ayachi Hammami, Me Samir Dilou**, membre du bureau de l'Association internationale de soutien aux prisonniers politiques (AISPP), **Me Khaled Krichi**, membre fondateur de l'AISPP et ancien secrétaire général de l'Association des jeunes avocats. Le bureau du Bâtonnier a fait l'objet d'une effraction, suivie d'une altercation entre les policiers et les membres du Conseil national qui ont tenté en vain d'empêcher les agresseurs de saccager le bureau, et d'emporter les documents confidentiels.

Source : L'OBSERVATOIRE TUN 002 / 0506 / OBS 059

ALGÉRIE - 12 mai 2006 : Menaces à l'encontre de Me Amine Sidhoum Abderramane, avocat algérien et défenseur des droits de l'Homme, membre de l'ONG SOS Disparus

Me **Amine Sidhoum Abderramane**, avocat et défenseur des droits de l'Homme, membre de l'ONG SOS Disparus, a été menacé par un représentant de la délégation algérienne, à la veille de son intervention au nom de la FIDH sur la situation des droits de l'Homme sur l'adoption de la Charte de réconciliation nationale en Algérie devant la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), à Banjul (Gambie) Afin de le dissuader de s'exprimer. Il lui a été « rappelé » que s'il persistait à présenter son intervention, il serait « passible de trois à cinq ans de prison dès [son retour] en Algérie ». Il a du renoncer à intervenir oralement.

Source : L'OBSERVATOIRE DZA 001 / 0506 / OBS 063

SOUDAN: 16 mai 2006 - Détention au secret de Mossaad Mohamed Ali et de Adam Mohammed Sharief.

Les avocats Mohammed Ali, le coordinateur du Centre Amel pour le traitement et la réhabilitation des victimes de torture, une organisation non gouvernementale qui fournit une aide juridique, médicale et psychosociale aux victimes de viols, de torture et autres abus, dans le sud du Darfour et Adam Mohamed Sharief, spécialisés dans les droits humains, ont été arrêté par les services de sécurité soudanais.

Ils ont été libérés le 20 mai 2006 après avoir été détenus dans un centre de détention de l'ANS.

Malgré leur libération, ils sont cependant tenus de se présenter quotidiennement aux bureaux de l'Agence nationale de sécurité (ANS) à Nyala.

Source : L'OBSERVATOIRE : SDN 004 / 0506 / OBS 062.1

SYRIE - 17 mai 2006 : Arrestation de l'avocat et opposant Anouar Bounni, directeur du Centre syrien pour les études judiciaires



Anouar Bounni, directeur du Centre syrien pour les études judiciaires, un important militant des droits de l'Homme, a été arrêté à Damas dans le cadre de la campagne d'arrestations contre les signataires de la Déclaration Beyrouth-Damas", réclamant une réforme des relations avec le Liban. Au total, neuf militants et signataires de la

"Déclaration Beyrouth-Damas", dont l'opposant et journaliste Michel Kilo, ont été arrêtés.

Anouar Bounni a été inculpé le 9 octobre 2006, par la justice syrienne d'avoir "propagé des informations mensongères susceptibles d'affaiblir la nation" ».

Source : Reporters sans frontières (RSF)

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) - 14 juin 2006 : Attaque à l'encontre de Michel-Innocent Mpinga Tshibusu, avocat, ancien bâtonnier de Mbuji-Mayi et président de l'Observatoire national des droits de l'Homme

Plusieurs hommes en tenue militaire et encagoulés se sont rendus de nuit au domicile de **Michel-Innocent Mpinga Tshibusu**, dans la commune de Ngaliema. L'un d'entre eux, qui tentait d'escalader le mur de la résidence, a été surpris par un policier chargé d'assurer la protection de Mpinga Tshibusu, qui l'a alors pris pour cible.

Un second policier qui montait la garde devant la maison a quant à lui été la cible de tirs des assaillants embusqués dans la rue, face à la résidence. Du fait de la venue en renfort d'autres policiers et militaires chargés de surveiller les résidences voisines, les assaillants ont finalement pris la fuite.

Source : L'OBSERVATOIRE COD 004 / 0606 / OBS 072

IRAN - 15 juin 2006 - Disparition forcée de Saleh Kamrani, avocat turc azéri



Saleh Kamrani, 34 ans, qui a défendu dans un procès des Turcs azéris, a disparu et aurait été enlevé par les forces de sécurité.

Il serait détenu sans inculpation dans la prison d'Evin à Téhéran. Dans une interview diffusée le 19 juin 2006 sur Radio Araz, qui émet depuis la Suède, Mina Esgeri, son épouse, a déclaré qu'elle avait été autorisée à voir son mari en détention le 18 juin.

Saleh Kamrani exerce la profession d'avocat depuis 1999 et a défendu plusieurs Turcs azéris iraniens (qui se font souvent appeler Azerbaïdjanais iraniens) détenus pour leurs activités politiques et culturelles. L'avocat, qui souffre de troubles cardiaques, aurait besoin d'un suivi médical.

Source : AI MDE 13/067/2006 AU 171/06

EMIRATS ARABES UNIS - 17 juin 2006 : Mandat d'arrêt à l'encontre de Mohamed al Mansoori, avocat et président de l'Association indépendante de juristes.



Un mandat d'arrêt a été décerné à l'encontre de **Mohamed al Mansoori**, avocat militant en faveur des droits humains et président de l'Association des juristes des Émirats arabes unis, une organisation indépendante qui a organisé des séminaires sur divers thèmes critiques la situation des droits humains dans le pays. Il se trouve actuellement à l'étranger et risque d'être arrêté s'il retourne aux Émirats arabes unis. Il lui est reproché d'avoir «insulté le représentant du ministère public». Il avait accordé plusieurs interviews à des chaînes arabes de télévision par satellite.

Source : AI: MDE 25/007/2006

MOLDAVIE - 28 juin 2006 - Intimidations et poursuites à l'encontre d'Ana Oursatchi et de Roman Zadoïnov, avocats

Ana Oursatchi et Roman Zadoïnov, avocats ayant étroitement collaboré avec Amnesty International pour le lancement d'Actions urgentes dans des affaires de torture, ont été informés qu'ils faisaient l'objet de poursuites pénales pour dissémination de fausses informations concernant des violations des droits humains en Moldavie. Dans une lettre adressée le 26 juin à l'Ordre national des avocats de Moldavie, les services du procureur général indiquent que les deux avocats sont accusés d'«exercice abusif d'une fonction officielle» en vertu de l'article 335 du Code pénal, ce qui signifie qu'ils risquent jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ou une amende.

Source : AI EUR 59/005/2006 AU 183/06

CHINE - Juillet 2006 : Libéré le 5 juin 2006 après avoir purgé sa peine pendant trois années. Zheng Enchong continue d'être victime de harcèlement de la part des autorités chinoises.



Libéré le 5 juin 2006, après avoir purgé une peine de trois ans d'emprisonnement, Zheng Enchong a également été brièvement détenu les 11 et 18 juin. Le 12 juillet, Zheng Enchong et

Jiang Meili, son épouse, ont été appréhendés par la police chez eux, et ont été questionnés pendant plusieurs heures au sujet des activités de Zheng Enchong en faveur de familles expulsées de force par les autorités chinoises. Le soir même, une douzaine de policiers du commissariat du district de Zabei ont perquisitionné son domicile et ont saisi son ordinateur. Il a été de nouveau interpellé le 21 juillet afin d'être interrogé sur des informations trouvées dans son ordinateur.

Source : L'OBSERVATOIRE CHN 001 / 0803 / OBS 041.7

CUBA - 13 juillet 2006 : René Gomez Manzano en grève de la fai



René Gomez Manzano, prisonnier d'opinion, incarcéré depuis le 22 juillet 2005 sans avoir été jugé pour avoir participé à une manifestation antigouvernementale pacifique devant l'ambassade de France, contre la «normalisation» des relations entre l'Union européenne et Cuba et qui risque une peine pouvant aller jusqu'à 20 ans de prison, a entamé une grève de la faim. Le 6 novembre son frère a présenté une demande d'Habeas Corpus.

Source : Asamblea para Promover la Sociedad Civil

IRAN - 16 juillet 2006 : Abdolfattah Soltani condamné à cinq ans de prison et la perte de ces droits civiques



La Cour révolutionnaire de Téhéran a condamné **Abdolfattah Soltani**, avocat au barreau de Téhéran, l'un des cofondateurs, avec Shirin Ebadi, du Centre des défenseurs des droits de l'Homme (*Defenders of Human Rights Centre - DRHC*), à cinq ans de prison et la perte de ces droits civiques pour ne pas avoir respecté la confidentialité de l'enquête préliminaire dans l'affaire de Zahra Kazemi, une photographe irano-canadienne décédée en 2003 des suites des tortures et mauvais traitements subis durant sa détention. Soltani a fait appel de ce jugement.

Le 6 mars 2006, Soltani avait été libéré après que sa caution de 100 000 euros eut été payée grâce à un mouvement de solidarité national et international.

Source : AI MDE 13/038/2006

SOUDAN: 27 juillet 2006 : Poursuites judiciaires contre Mossaad Mohamed Ali et Adam Mohamed Shareif, avocats du Centre Amel pour le traitement et la réhabilitation des victimes de torture à Nyala.

Les avocats Mossaad Mohamed Ali et Adam Mohamed Shareif, bien connus pour le travail qu'ils mènent auprès du Centre Amel pour le traitement et la réhabilitation des victimes de torture, une organisation non gouvernementale qui fournit une aide juridique, médicale et psychosociale aux victimes de viols, de torture et autres abus, dans le sud du Darfour, ont été arrêtés par l'Agence nationale de sécurité (ANS) et détenus au secret,

Adam Mohamed Sharief a pu rentrer chez lui le 16 mai, à 23 heures. Mossaad Mohamed Ali a été libéré des bureaux de l'ANS le 20 mai à 17 h 30. Aucune charge n'a été retenue contre lui mais il a lui aussi reçu l'ordre de se présenter quotidiennement aux bureaux de l'ANS et se voit contraint d'y rester jusqu'au soir.

Cependant, ils sont tenus de se présenter quotidiennement aux bureaux de l'ANS à Nyala tous les jours à 7 heures du matin et ne sont autorisés à rentrer chez eux que le soir.

Source : AI AFR 54/016/2006 UA 140/06

CHINE - 15 août 2006 : Gao Zhisheng avocats des droits humain arrêté.



Gao Zhisheng a été arrêté la province du Shandong par des policiers de Pékin.

Selon l'agence de presse officielle Xinhua (Chine nouvelle) il serait "soupçonné d'activités criminelles", dont la nature n'a pas été précisée.

Gao Zhisheng est un des responsables du cabinet Shengzhi, à Pékin. Il a assuré la défense d'un certain nombre de militants, en particulier Zheng Yichun, journaliste et ex-enseignant, condamné à sept années d'emprisonnement pour ses écrits sur Internet, ou le pasteur Cai Zhuohua, emprisonné pendant trois ans pour «pratiques commerciales illégales», notamment pour avoir imprimé et commercialisé des exemplaires de la Bible. En octobre 2006, il été officiellement inculpé d'« incitation à la subversion ». Il est toujours détenu dans un endroit tenu secret, sans contact avec son avocat ou sa famille.

Source : AI ASA 17/055/2006
Action complémentaire sur l'AU 14/06

CHINE – 19 août 2006 : Chen Guangcheng, défenseur des droits humains et avocat, condamné à quatre ans et trois mois de prison pour troubles à l'ordre public et atteinte à la propriété



Chen Guangcheng, 34 ans, aveugle de naissance, défenseur des droits humains et avocat, en résidence surveillée depuis le 6 septembre 2005, parce qu'il avait aidé des villageois à intenter une action en justice contre les autorités locales qui menaient des pratiques abusives de stérilisation de milliers de femmes et d'avortements tardifs et forcés dans son district du Shandong. Il a été condamné le 19 août, par le tribunal populaire de Yinan, à quatre ans et trois mois de prison pour « dégradation de biens de l'État » et «rassemblement de personnes bloquant la circulation ». Les avocats commis d'office par les autorités n'ont formulé aucune objection aux accusations du tribunal. Sa peine a été confirmée en appel le 30 novembre.

Source : AI ASA 17/018/2006 AU 271/05

EMIRATS ARABES UNIS - 23 août 2006 : Mohamed Abdullah al Roken, avocat et ancien président de l'Association des juristes des Émirats arabes unis, a été arrêté à son bureau à Dubaï.



Mohamed Abdullah al Roken, avocat militant en faveur des droits humains et ancien président de l'Association des juristes des Émirats arabes unis, a été arrêté alors qu'il se trouvait à son cabinet à Dubaï. Il a été relâché deux jours après, le 25 août. Après sa libération on lui a confisqué son passeport. On ignore toujours les raisons exactes pour lesquelles il a été arrêté.

En juillet 2006, Mohamed Abdullah al Roken avait été arrêté et détenu pendant une nuit après qu'il eut accordé une interview à une chaîne arabe de télévision par satellite sur le conflit récent au Liban. Il avait été libéré sans avoir été inculpé.

Source : AI Index: MDE 25/007/2006
News Service No: 222

INDE - 24 août 2006 : Arrestation et détention arbitraire de l'avocat Leitangthem Umakanta Meitei



Leitangthem Umakanta Meitei avocat et secrétaire général de la *Threatened Indigenous People's Society, Manipur* (TIPS, Société des peuples indigènes menacés, Manipur) - a été interpellé chez lui, à 4 heures du matin. D'après son épouse, la police n'a pas présenté de mandat d'arrêt. Or, lorsqu'elle s'est rendue, avec le frère de son mari, au poste de police d'Imphal pour lui rendre visite, la police leur a montré un mandat datant l'arrestation au 24 août à 9 h 30.

Il a été accusé d'entretenir des liens avec un groupe armé illégal. Un juge du Manipur a ordonné sa libération sous caution. Toutefois, Leitangthem Umakanta Meitei n'accepte pas d'acquiescer la somme demandée les charges étant injustifiées.

Il a finalement été libéré le 4 octobre 2006.

Source : L'OBSERVATOIRE IND 001 / 0906 / OBS 106.1

GUATÉMALA - 24 août 2006 Menaces de mort contre Maynor Roberto Berganza Bethancourt avocat spécialisé dans la défense des droits humains.

Maynor Roberto Berganza Bethancourt a été la cible d'une série de menaces de mort vraisemblablement destinées à le dissuader d'exercer son activité, notamment des appels anonymes lui indiquant «Nous allons te descendre, tout comme nous avons descendu le gouverneur. Maintenant, nous allons venir te chercher où tu es, car nous te faisons surveiller.»

Il a été invité à faire une déclaration publique pour dénoncer ces événements au rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires.

Maynor Roberto Berganza Bethancourt défend depuis longtemps les droits humains. Ancien dirigeant étudiant, il avait «disparu» en 1989, à l'instar de plusieurs de ses camarades, dont certains ont été exécutés.

Source : AI AMR 34/031/2006 AU 236/06

INDONESIE - 1er Septembre : 2006 Quatre avocats objet de menaces de mort dans la province de Papouasie.

Johnson Panjaitan, Ecoline Situmorang et David Sitorus, de la Perhimpunan Bantuan Hukum dan Hak Asasi Manusia Indonesia (PBHI, Association

Supplément 2006

indonésienne d'aide juridictionnelle et de défense des droits humains), et **Aloysius Renwarin** du Lembaga Studi, Advokasi dan Hak Asasi Manusia (ElsHAM Papua, Institut pour la protection des droits humains) quatre avocats intervenant dans le cadre du procès de 23 hommes arrêtés à la suite de violences, en mars, dans la province de Papouasie, ont été la cible de menaces de mort et d'autres manœuvres d'intimidation. Au cours de l'audience, les avocats avaient déclaré que les violences perpétrées avaient été déclenchées par la police, et que les défenseurs en étaient eux-mêmes les victimes.

Le bureau du procureur au poste de police de Jayapura les accuse d'avoir insulté l'État. Ils auraient été suivis et auraient reçu des SMS intimidants sur leurs téléphones portables, le 1er septembre. Le même jour, on a jeté des pierres sur la maison d'Aloysius Renwarin.

Source : AI ASA 21/015/2006 ASA 21/013/2006

COLOMBIE - 13 septembre 2006 : Menaces de mort contre José Humberto Torres Díaz, avocat travaillant pour l'organisation Comité de solidarité avec les prisonniers politiques (FCSP).

José Humberto Torres Díaz, avocat travaillant pour l'organisation non gouvernementale de défense des droits humains Comité de solidarité avec les prisonniers politiques (FCSP), dans la ville septentrionale de Barranquilla (département de l'Atlantique), serait surveillé par des inconnus, et son nom est apparu dans des documents appartenant à des paramilitaires bénéficiant du soutien de l'armée. Sa vie pourrait être en danger.

Le FCSP a été informé de la découverte, par la Fiscalía General de la Nación (organe de l'État qui déclenche la procédure pénale, mène l'enquête et prononce l'inculpation), d'un document mentionnant le nom de José Humberto Torres Díaz ainsi que son adresse à Barranquilla.

Source : AI AMR 23/043/2006 AU 276/06

ALGÉRIE - 18 septembre 2006 : Harcèlement judiciaire continu contre Me Amine Sidhoum Abderramane, membre de SOS Disparu(e)s – Me Hassiba Boumerdassi, avocate membre du CFDA

Me **Amine Sidhoum Abderramane**, membre de l'ONG SOS Disparu(e)s, et Me **Hassiba Boumerdassi**, avocate membre du CFDA, tous deux engagés dans la défense des droits des familles de disparus, font l'objet de harcèlement judiciaire

A la suite d'une plainte déposée à son encontre par le ministre de la Justice, pour avoir publié un article intitulé « Aoufi passe son trentième mois en

détention » Me Sidhoum est poursuivi pour « discrédit sur une décision de justice » et « outrage à un corps constitué de l'Etat ». Laissé en liberté provisoire, il encourt une peine de trois à six ans de prison.

Me Hassiba Boumerdassi a été convoquée le 25 septembre 2006 devant le tribunal du chef d' « introduction d'objets non autorisés à la prison » pour avoir remis à l'un de ses clients détenus, avec l'autorisation du gardien de prison, un exemplaire de son procès-verbal d'audition.

Source : L'OBSERVATOIRE DZA 001 / 0506 / OBS 063.1

HAÏTI - 21 septembre 2006 : Menaces de mort contre Evel Fanfan, avocat et président de l'Association des universitaires motivés pour une Haïti de droit (AUMOHD)



Evel Fanfan, avocat défenseur des droits humains et président de l'Association des universitaires motivés pour une Haïti de droit (AUMOHD), a reçu des menaces de mort. inconnus le 21 septembre. Celles-ci interviennent à la suite de l'assassinat d'un autre défenseur des droits humains, qui a été témoin d'une tuerie qui aurait été perpétrée par un groupe armé avec l'aide de policiers. Evel Fanfan comme son épouse avaient travaillé en étroite collaboration avec Bruner Esterne pour que justice soit rendue aux habitants de leur quartier qui ont été tués lors des deux attaques et dont les maisons ont été réduites en cendres. Le 14 octobre, Evel Fanfan et sa famille de nouveau été la cible d'actes d'intimidation et de harcèlement.

Source : AI AMR 36/015/2006 AU 259/06

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE - 29 septembre 2006 : Menaces contre Maître Bruno-Hyacinthe Gbiegba Président de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture - section Centrafrique (ACAT-RCA)



Bruno-Hyacinthe Gbiegba a été abordé par un inconnu qui l'a informé que deux partisans du président Bozizé lors de son coup d'Etat en mars 2003, s'en prendraient à lui personnellement parce qu'il profite de ses activités de défenseur des droits de l'homme pour s'opposer au régime en place.

Ces faits feraient suite à la publication d'un communiqué de presse par plusieurs organisations notamment l'ACAT-RCA et la Ligue centrafricaine des droits de l'Homme (LCDH), dénonçant la détention arbitraire de 14 personnes, poursuivies puis acquittées en relation avec la rébellion qui sévit actuellement dans le nord du pays contre le régime.

Source : L'OBSERVATOIRE CAF 002 / 1006 / OBS 120

ARGENTINE - 1er octobre 2006 : Actes d'intimidation contre le Rapporteur de l'ONU Leandro Despouy.



Leandro Despouy, célèbre avocat spécialisé dans les droits de l'homme et l'un des fondateurs de l'OMCT, qui est actuellement vérificateur aux comptes (Auditor General) de la République d'Argentine ainsi que Rapporteur spécial des Nations unies sur l'indépendance des juges et des avocats a fait l'objet d'actes d'intimidation.

Leandro Despouy a reçu chez lui un coup de téléphone intimidant, dans lequel deux hommes, qui connaissaient son nom, lui ont dit qu'ils avaient enlevé par erreur sa mère et sa sœur. Selon les informations reçues, lors du même coup de téléphone, les deux hommes ont décrit à Despouy des faits et gestes habituels des membres de sa famille.

Source : L'OBSERVATOIRE ARG 001 / 1006 / OBS 121

INDE - 13 octobre 2006 : Les autorités indiennes refusent à Parvez Imroz de venir en France recevoir le Prix Ludovic Trarieux 2006



Lauréat du XIème Prix International des droits de l'homme Ludovic-Trarieux, **Parvez Imroz**, 55 ans, avocat à Srinagar (Cachemire indien), fondateur et président de l'Association des parents de Disparus (APDP) n'a pu obtenir des autorités indiennes l'autorisation de se rendre en France pour y recevoir son Prix. Le gouvernement indien lui refuse un passeport. Cependant, le Prix a été remis à sa femme Ruckshana, le 13 octobre 2006, à l'Ecole Nationale de la Magistrature à Bordeaux.

Source : AI chronique/novembre 2006
L'OBSERVATOIRE n° 6300

ÉTHIOPIE - 19 octobre 2006 : Yalemzewd Bekele, avocate travaillant pour la Commission européenne, a été arrêtée par les autorités éthiopiennes

Yalemzewd Bekele, avocate travaillant pour la Commission européenne dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba, a été arrêtée par les autorités éthiopiennes alors qu'elle essayait de passer la frontière vers le Kenya.

Yalemzewd Bekele semble avoir été arrêtée en relation avec la publication et la distribution par la Coalition pour l'unité et la démocratie (CUD), parti d'opposition, d'un calendrier de désobéissance civile non violente. Elle a été libérée sous caution le 27 octobre 2006, à la suite d'une intervention au plus haut niveau de l'Union européenne en sa faveur.

Source AI AFR 25/033/2006 AU 282/06

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) - 31 octobre 2006 : Agression armée contre N'Sii Luanda Shandwe président du Comité des observateurs des droits de l'Homme (CODHO)



Le Comité des observateurs des droits de l'Homme (CODHO) et son président, **N'Sii Luanda**, ont fait l'objet d'une agression armée par la police d'intervention rapide (PIR) ont fait irruption dans le bureau du CODHO à Kinshasa, où se trouvaient Me **N'Sii Luanda**. Ce dernier ayant refusé de suivre les hommes sans mandat d'amener, l'équipe d'intervention l'aurait alors conduit de force dans l'une des camionnettes, où ses poches ont été fouillées, et il lui a été volé 80 US\$. N'Sii Luanda a été relâché. Les hommes ont promis de revenir et déclaré qu'ils surveillaient de près les activités et les publications du CODHO.

Source : L'OBSERVATOIRE : COD 001 / 0306 / OBS 024.1

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) - 27 novembre 2006 : Marie-Thérèse Nlandu Mpolo-Nene, présidente du Parti pour la Paix au Congo (Congo-Pax), arrêtée



Marie-Thérèse Nlandu Mpolo-Nene, avocate et présidente du Parti pour la Paix au Congo (Congo-Pax), a été arrêtée à Kinshasa, par des agents des Services spéciaux de la police alors qu'elle se rendait au quartier général des Services spéciaux de la police, pour rendre visite à des membres de son entourage qui avaient été arrêtés la veille. Elle a été incarcérée au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK).

Marie-Thérèse Nlandu a été engagée comme avocate pour représenter le vice-président de la RDC, Jean-Pierre Bemba, dans le cadre de son recours devant la Cour suprême de Kinshasa contre les résultats du second tour de l'élection présidentielle. Marie-Thérèse Nlandu est inculpée d'organisation d'un « mouvement insurrectionnel » et de « détention illégale d'armes de guerre ».

Source : AI AU 319/06 AFR 62/022/2006

TUNISIE -3 décembre 2006 : Me Néjib Hosni, Me Abderraouf Ayadi, et Me Abdelwahab Maatar empêchés de se rendre de Tunis à Sousse.

Me **Néjib Hosni**, avocat spécialisé dans les droits de l'Homme et membre fondateur du Conseil national des libertés en Tunisie (CNLT), Me **Abderraouf Ayadi**, ancien membre du Conseil de l'Ordre et ancien secrétaire général du CNLT, Me **Abdelwahab Maatar**, avocat à Tunis et membre du Congrès pour la République (CPR, parti politique non autorisé) ont été entravés par de nombreux barrages policiers, et ont été soumis à des contrôles d'identité qui ont parfois duré plusieurs heures sur la route de Tunis à Sousse alors qu'ils se rendaient auprès de **Moncef Marzouki**, ancien président de la LTDH.

Ils ont aussi été insultés, menacés, et parfois malmenés par un important déploiement de policiers et de membres des services de renseignements qui leur a interdit l'accès au domicile de M. Marzouki.

Ce dernier est passible de trois ans de prison pour avoir appelé le peuple tunisien, lors d'une interview diffusée par la chaîne *Al-Jazira* le 14 octobre 2006, à protester pacifiquement contre les restrictions imposées à leurs droits fondamentaux.

Source : L'OBSERVATOIRE : 4 décembre 2006

HONDURAS – 4 décembre 2006 : Dionisio Díaz García, avocat de l' Asociación para una Sociedad más Justa (ASJ), assassiné à Tegucigalpa,



Dionisio Díaz García, 44 ans, que l'on appelait "l'avocat des pauvres " parce qu'il

travaillait pour l'organisation de défense des droits humains Asociación para una Sociedad más Justa (ASJ, Association pour une société plus juste), une organisation chrétienne œuvrant à la promotion des droits économiques, sociaux et culturels, a été abattu par le passager d'une moto le 4 décembre 2006 à Tegucigalpa, alors qu'il arrivait en voiture à la Cour suprême, où il devait préparer une audience.

Source : AI : AMR 37/007/2006 AU 329/06
L'OBSERVATOIRE HND 002 / 1006 / OBS 116.1

PERSONNES MORALES FONDATRICES :

UNION DES AVOCATS EUROPEENS
THE LAW SOCIETY OF ENGLAND AND WALES
INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME
DU BARREAU DE BRUXELLES
INSTITUT DE FORMATION EN DROITS
DE L'HOMME DU BARREAU DE PARIS
INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME
DU BARREAU DE BORDEAUX
POLISH BAR HUMAN RIGHTS INSTITUTE
UNIONE FORENSE PER LA TUTELA DEI DIRITTI DELL'UOMO - DIRITTI UMANI

PRESIDENT :

Bâtonnier Bertrand FAVREAU (Bordeaux)

Vice-présidents :

Bâtonnier Georges-Albert DAL Bruxelles)

Dr Wojciech HERMELINSKI (Varsovie)

Secrétaire général :

Me Christophe PETTITI (Paris)

Trésorier :

Me Thierry BONTINCK (Bruxelles)

ADMINISTRATEURS ELUS :

Bâtonnier Lucy DUPONG (Luxembourg)

Bâtonnier Georges-Albert DAL Bruxelles)

Bâtonnier Bertrand FAVREAU (Bordeaux)

Julia BATEMAN (Londres)

Thierry BONTINCK (Bruxelles)

Marie-France GUET (Paris)

Wojciech HERMELINSKI (Varsovie)

Nathalie KORCHIA (Paris)

Alfred KRIEGLER (Vienne)

Christophe PETTITI (Paris)

Michel PUECHAVY (Paris)

Hélène SZUBERLA (Bordeaux)